

ÉLECTION DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX BPCE MUTUELLE DU 25 MARS AU 12 AVRIL

Une couverture santé renforcée sans augmenter les cotisations, engagement tenu en 2019 !

Le Syndicat Unifié-UNSA, première organisation syndicale du Groupe, préside aux destinées de BPCE Mutuelle depuis plusieurs dizaines d'années.

Gestionnaires de notre Mutuelle, les administrateurs SU-UNSA sont reconnus pour leur compétence et leur expérience, pour leur lucidité et leur clairvoyance !

Soumise à une réglementation draconienne et évolutive, régulièrement contrôlée par la très rigoureuse ACPR, BPCE Mutuelle répond sans sourcilier aux exigences de la profession.

Voilà un gage de bonne gestion qui l'autorise aujourd'hui à s'inscrire pour 2019 dans un processus de non augmentation des cotisations, associé à une revalorisation de certaines prestations et à l'introduction de nouvelles.

Ces actes de gestion extrêmement positifs bénéficient ainsi doublement aux salariés !

Ils répondent à la préoccupation majeure des administrateurs de BPCE Mutuelle : offrir la meilleure couverture santé aux adhérents et leurs ayant-droits sans impacter le budget des ménages.

A l'heure où le Gouvernement rebat les cartes des dispositifs de remboursement des actes médicaux avec « 100% santé », à l'heure où le pouvoir d'achat est au cœur de la tension sociale que connaît notre pays, BPCE Mutuelle confirme qu'elle constitue un véritable soutien pour chacun d'entre nous.

BPCE Mutuelle, un bien commun qui se préoccupe de vos intérêts !

NE VOUS TROMPEZ PAS DE CANDIDATS, ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE AUX ENGAGEMENTS TENUS, PAS AUX PROMESSES.

VOTEZ POUR LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA CEEAZ SOUTENUS PAR LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA, FLASHEZ LE QR CODE ET CLIQUEZ SUR :



N°5

BERGAMO Philippe

WAGNER MICHEL Sandra



N°6

FAYOLLE Isabelle

PASCAL Alain



www.bpcemutuelle.webvote.fr

